

CONTRE la toxicomanie, la Mairie agit!



1. Lutte contre les trafics – Tranquillité publique : qui fait quoi ?

La lutte contre les trafics, qui touchent le Nord-est de Paris, est la compétence de l'Etat (Préfecture de Police, PAF et Douanes). Une importante saisie de crack a eu lieu récemment et un lieu de fabrication, qui alimentait directement "la colline du crack", a été démantelé.

- **Eric Lejoindre, Maire du 18^e arrondissement**, a demandé un renforcement de l'action policière dans le quartier pour assurer la tranquillité publique.
- **L'Etat** doit renforcer sa lutte contre l'arrivée de produits illicites
- **la Préfecture de Paris** a mis en place des actions de maraude dans le métro

2. Interpellation de la Ministre de la Santé et coordination des acteurs

Les Maires des 10^e, 18^e et 19^e ont interpellé la Ministre de la Santé, pour que les politiques de prise en charge des usagers soient renforcées et que le trafic cesse dans le Nord-Est parisien.

L'ensemble des acteurs sur la toxicomanie se sont réunis le 19 mars 2018, à l'initiative d'Eric Lejoindre, Maire du 18^e (mairies d'arrondissement, Ville de Paris, Conseil départemental du 93, commissariats, associations).

3. Prévention sur l'usage des drogues

Le travail de prévention s'intensifie avec les associations de maraude et les structures de prise en charge, qui vont être renforcées :

ouverture d'un Centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA) Boulevard de la Chapelle, pour prendre en charge les usagers de drogue ;

la mairie travaille avec l'association Charonne à l'installation de Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des risques pour Usagers de Drogue (CAARUD).

En aucun cas il n'est question d'installer une salle de consommation à moindres risques dans le quartier.

Le périmètre des maraudes est élargi à la Chapelle, au jardin d'Éole et à Rosa Luxembourg.

Pour agir en commun, rejoignez le PS!



4. **Prise en compte des problèmes rencontrés par les habitants dans les projets d'aménagement du quartier**

La Mairie est aux côtés des riverains pour **signaler les problématiques de sécurité publique** auprès de la police et des structures. **Un système de signalement par les riverains a été mis en place**, en lien avec une association.

La Mairie accompagne les riverains dans les projets d'animations de l'espace public, ou en réfléchissant aux aménagements urbains permettant de réduire les lieux de stagnation des usagers de drogues. Ainsi, Eric Lejoindre a tenu à organiser une concertation sur l'Impasse du Gué à ce sujet.

Qu'est-ce qu'un CAARUD ?

C'est un lieu d'accueil inconditionnel permettant l'accueil, la prévention sur la réduction des risques, l'accès aux soins et l'accompagnement social. En aucun cas, il ne s'agit d'un lieu de consommation. En revanche, il permet une prise en charge efficace des usagers de drogue et donc de limiter leur présence sur l'espace public.

Nous accueillons vos avis, vos idées et vos remarques lors de notre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE sur la lutte contre la toxicomanie dans le Nord-Est parisien

Lundi 9 juillet 2018 à 20h | Entrée libre
au *Sohan Café*, 30 Bd de la Chapelle - 75018 Paris

En présence de :

- **Dominique DEMANGEL**, Conseillère déléguée du 18^e, chargée de la santé, de la lutte contre les toxicomanies et de la caisse des écoles
- **Sarah PROUST**, Adjointe au Maire du 18^e, chargée de la prévention et de la tranquillité publique
- **Stéphane BRIBARD**, Adjoint à la Maire du 10^e, chargé de la Sécurité, de la Prévention et de la Nuit

